

Commentaires des thèmes d'étude d'histoire

Série S

Le monde contemporain (II)

Les relations internationales depuis 1945 (12 heures)

La guerre froide (1947-1991) (7-8 h.)

Au fil de 1945 et 1946, les témoignages de méfiance puis les blocages se multiplient entre les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, notamment dans la gestion de la question allemande, pôle de tension durable. 1947 marque une étape décisive dans l'émergence de deux camps antagonistes. Ce processus de bipolarisation ouvre la *guerre froide*, qui constitue avec la décolonisation l'autre fait majeur des rapports internationaux de l'après-guerre.

L'expression « guerre froide », inventée en 1947, désigne en même temps une période de l'histoire contemporaine (que le programme prend dans son acception large : de la seconde moitié des années 1940 à 1991) et un conflit multiforme, d'intensité variable, dressant l'un contre l'autre deux blocs visant l'extension maximale de leur influence et l'endiguement voire le refoulement de l'adversaire. Les ressorts durables de ce conflit sont l'opposition des idéologies — qui rend la paix impossible —, la recherche permanente du meilleur positionnement, la prise au sérieux du risque nucléaire, la peur et diabolisation de l'autre, qui sont à leur maximum entre 1948 et 1953.

Dans la seconde moitié de la décennie 1950, la volonté d'affirmation du *Tiers-Monde*, le changement de la politique extérieure soviétique et les enseignements de crises graves, comme celle de Cuba, induisent une pacification progressive. Celle-ci débouche sur la période de la « détente », qui s'étend de 1963 au milieu des années 1970 et fait des États-Unis et de l'URSS des « adversaires-partenaires ». Malgré la poursuite de la guerre au Vietnam et le désaccord profond sur la situation au Proche-Orient, les rencontres Nixon-Brejnev de 1972 et 1973 marquent un temps fort de cette phase.

Les relations internationales de la période se structurent donc en partie autour de l'existence et de la confrontation de deux universalismes : les *modèles* américain et soviétique. Ceux-ci ne sont immuables ni dans le temps ni, tant ces pays sont vastes, dans l'espace : pour simplifier l'approche, le programme centre leur étude sur les décennies 1950-1960 et sur leurs caractères les plus permanents.

Modèle idéologique

Dans la continuité du programme de 1995, les programmes de 2002 entendent le mot de « modèle » comme un outil didactique, facilitant la présentation et la compréhension des traits saillants d'une réalité historique par articulation entre l'exposition d'un petit nombre de faits et le recours à l'abstraction, entre le dégagement d'invariants et la prise en compte de l'évolution. L'accent est mis sur le versant idéologique, c'est-à-dire les mythes fondateurs, le système de valeurs et de normes, les pratiques culturelles, la vision des rapports Etat/société civile et de l'organisation socio-économique, qui fournissent un soubassement commun à tous ceux qui y adhèrent ou en dépendent.

Inscrite par les programmes dans le cadre des relations internationales, l'étude des modèles américain et soviétique inclut la présentation de leur force d'attraction, de leur diffusion et de leur mobilisation dans le cadre de la confrontation entre les deux Grands.

Parmi les traits caractéristiques du modèle soviétique, on trouve : la croyance en la toute-puissance du pouvoir et le postulat optimiste du progrès ; l'affirmation de l'unité organique de la société, que traduisent l'exaltation d'un homme nouveau dévoué à la collectivité, la stricte limitation de la propriété privée, le rôle attribué au Parti ou le transfert des échecs et des craintes sur les « ennemis » du peuple et de l'Etat : le Goulag est à son apogée au début des années cinquante ; la prégnance des méthodes de gestion des années trente, qui vont de pair avec l'idéologisation de la réalité ; l'imprégnation générale du langage marxiste-léniniste. Après la disparition de Staline, les nouveaux dirigeants associent rupture et continuité. Ainsi le culte de la personnalité ne retrouve-t-il pas son niveau d'avant 1953, de même que la terreur de masse cède le pas à la répression de la dissidence et

que le Parti retrouve une vie propre. Par contre, après une phase effective de réformes socio-économiques dans un contexte de forte croissance, le khrouchtchévisme renoue à partir de 1958/1959 avec un mode de régulation et une floraison d'effets d'annonce qui tournent le dos au réel.

Pour beaucoup d'hommes à travers le monde, l'expérience soviétique, connue de manière sélective et dont la résistance victorieuse aux Allemands vient de montrer l'efficacité, offre un exemple de transformation volontariste de l'existence. Elle constitue une réponse aux dysfonctionnements qu'ils constatent ou combattent.

Le modèle américain connaît aussi un apogée au lendemain de la guerre. Il se nourrit d'un corps de valeurs : la liberté et la force des contre-pouvoirs ; l'influence du pouvoir judiciaire et de la religion, liée à l'histoire américaine de la démocratie et à l'exercice du civisme ; la confiance dans la valeur régulatrice du marché, la bonne conscience vis-à-vis de la réussite matérielle, la suspicion envers l'action publique, dont un corollaire est l'efficacité des fondations privées ; la capacité à susciter périodiquement de nouveaux horizons : mythes de la frontière ou de l'entrepreneur, nouvelles étapes de la modernité économique, dont le pays se veut un laboratoire permanent. *L'américan way of life* fournit un horizon d'attente aux Américains qui n'ont pas encore rejoint la classe moyenne et fascine l'étranger, y compris les détracteurs des États-Unis. La puissance économique et la réussite dont témoigne ce mode de vie concourent à convaincre les Américains de l'exemplarité de leur démocratie.

Cette confiance est cependant ébranlée durant les années soixante, qui connaissent de nombreuses inflexions : développement de la réglementation sociale et de l'intervention de l'Etat — surtout sous la présidence Johnson —, phase d'introspection et de profonde contestation, premiers indices de la crise du *fordisme*. Pour autant, le rêve américain n'est pas mis à mal, comme en témoignent les chiffres de l'immigration après la libéralisation de celle-ci (1965).

Les années 1973-1975 constituent un renversement de la conjoncture internationale, à partir duquel la déstabilisation l'emporte. Une tonalité anxigène succède à l'euphorie de la première époque de la croissance. Les rapports de force entre les deux Grands évoluent à rythme court (déclin états-unien à partir de 1973-1974 puis réaffirmation au temps du « reaganisme », expansion brejnévienne puis enlisement). Leur cogestion s'essouffle : la logique de guerre froide s'affirme à nouveau à partir de 1979, tandis que s'accroissent les concurrences politique (la Chine) ou économique (le Japon). Les conflits régionaux se multiplient, contribuant aux profondes difficultés du continent africain.

Prenant acte des effets asphyxiants pour l'URSS de l'expansion impériale et militaire, Mikhaïl Gorbatchev, nouveau premier secrétaire du PCUS (1985), privilégie l'apaisement. Ce dernier se marque notamment par le traité de Washington de décembre 1987, qui ouvre la voie au désarmement. Ce fait et d'autres, telle la fin de l'apartheid en Afrique du Sud ou le caractère assez largement apaisé du dialogue interreligieux, montre aux contemporains que le pire n'est pas inéluctable.

Puis, à un rythme absolument imprévu, des fondements majeurs du monde de l'après-guerre, voire d'après 1917, s'effondrent. À l'issue d'une tentative de six ans pour apporter une réponse aux impasses du système, l'URSS se délite en 1990 et disparaît en décembre 1991, après avoir accepté la perte de son glacieur européen dès 1989. La guerre froide prend fin.

Bibliographie

- « Enseigner l'histoire contemporaine », *Historiens & géographes*, n°s 375 de juillet-août 2001 et 376 de septembre-octobre 2001 (articles de R. Franck, A. Kaspi, J. Marseille et J. Sapir).
- Duroselle Jean-Baptiste et Kaspi André, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, Armand Colin, « Classic », 2002, 663 p.
- Milza Pierre, *Les Relations internationales (1945-1973)*, Hachette, « Carré-Histoire », 1996, 240 p.
- Soutou Georges-Henri, *La Guerre de Cinquante Ans, Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Fayard, 2001, 650 p.
- Vaïsse Maurice, *Les Relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, « Cursus », 2002, 250 p.
- *L'Empire américain, Les Collections de l'Histoire*, n° 7, février 2000.
- Vaïsse Justin, *Le Modèle américain*, Armand Colin, « Synthèse Histoire », 1998, 95 p.
- *Le Siècle communiste, L'Histoire*, n° 223, juillet-août 1998.
- Dullin Sabine, *Histoire de l'URSS*, La Découverte, « Repères », 2003, 124 p.
- Mink Georges, *Vie et Mort du bloc soviétique*, Casterman-GIUNTI, « Le XX^e siècle », 1997, p. 7 à 95.

Le nouvel ordre mondial (4-5 h.)

Au tout début des années 1990 s'achève une double séquence chronologique : les États-Unis se trouvent sans adversaire militaire ; le système d'économie communiste disparaît d'Europe, tandis que la Chine, qui a introduit l'économie de marché en 1978, l'officialise en 1993.

Première *puissance globale* de l'histoire, les États-Unis affirment promouvoir un « nouvel ordre mondial » (George Bush, mars 1991), au sein duquel la paix serait fondée sur le multilatéralisme, concrétisé par la première guerre d'Irak. Ce néo-wilsonisme suscite rapidement bien des réserves, qui mettent en cause une *Realpolitik* de fait, la prétention instinctive des États-Unis à se situer du côté du bien ou les motifs inavoués de leur alternance d'interventions ou de réserve.

Dans les faits, le passage entre le XX^e et le XXI^e siècles apparaît marqué par la complexité plus que par un ordonnancement manifeste. Les attentats du 11 septembre 2001 contre les États-Unis en fournissent une illustration dramatique, qui focalise l'attention sur la frange radicale de l'*islamisme*.

Islamisme

Des années 1970 au début des années 1990, le projet de l'islamisme politique est de construire, à partir du pouvoir d'Etat, un système politique totalisant, gérant la société et l'économie en s'appuyant sur les fondements de l'Islam et en refusant le pluralisme politique (l'Iran d'après la révolution de 1979).

Les analystes concluent à l'échec de ce projet, à l'inflexion des nombreux mouvements représentatifs vers une logique nationaliste et une insertion dans le jeu politique, et au glissement de l'islamisme vers les dynamiques fondamentalistes.

On englobe sous cette dernière expression des courants différents, mais qui se meuvent tous dans l'espace de référence de l'*oumma* : mouvements prédicateurs prônant l'islamisation de la société en se désintéressant de l'action politique explicite, activistes radicaux sans projet de construction de société nouvelle. Laissés pour compte de l'échec de l'islamisme politique, souvent partie prenante des *jihad* d'Afghanistan, de Tchétchénie, des Philippines, etc., les radicaux refusent toute logique nationale et se font les défenseurs d'une communauté musulmane déterritorialisée. En recherche de modèles, ils se reconnaissent volontiers dans la figure d'Oussama Ben Laden ; symétriquement, les États-Unis, du fait de leur politique au Proche-Orient, des frustrations qu'ils ont pu engendrer et du symbole culturel qu'ils incarnent, constituent pour eux l'adversaire absolu.

La compréhension de cet ensemble est complexe :

- l'échec de l'islamisme politique ne signifie pas celui de la réislamisation : questionnement de la modernité au nom des valeurs spirituelles, quête individuelle du salut, création d'écoles et d'associations humanitaires, alignement de la législation sur la *charia*, diffusion du voile et port de la barbe sont des réalités, à l'œuvre dès les années 1970, très visibles dans les années 1980. De nombreux jeunes nés dans des familles issues de l'immigration sont sensibles à ce mouvement, relayé par la prédication internationale et l'Internet.
- le fondamentalisme ne traduit pas la seule résistance de l'islam traditionnel : c'est un néo-fondamentalisme qui s'accompagne souvent d'une mise en cause des références anciennes par des jeunes ayant une autre culture (cas des talibans ou de beaucoup de jeunes des pays occidentaux, critiquant la religion de leurs parents) ;
- dire que les discours fondamentalistes n'expriment pas un projet politique ne doit faire oublier ni qu'ils traduisent nombre de frustrations dues à des situations nationales (corruption, despotisme, injustice sociale) ni qu'ils s'inscrivent dans la dynamique anti-impérialiste, exprimée dans un langage religieux endogène différent du tiers-mondisme des années 1950-1960.

- *Les Islamistes, L'Histoire*, n° 281, novembre 2003.

- Burgat François, *L'Islamisme en face*, La Découverte, « Poche », 2002, 304 p.

- Mutin Georges, *Du Maghreb au Moyen-Orient, un arc de crises, La Documentation photographique* n° 8027, juin 2002.

- Roy Olivier, *L'Islam mondialisé*, Seuil, « Essai politique », 2002, 144 p., et *Généalogie de l'islamisme*, Hachette, « Pluriel », 2002, 119 p.

Les efforts de l'Organisation des Nations Unies — qui compte 190 membres en 2002 pour 125 en 1970 — pour incarner la communauté internationale dans le contexte de nouvelle détente puis de l'après-1991 témoignent aussi de cette complexité. L'attribution aux casques bleus du prix Nobel de la paix en 1988 est révélatrice de l'énergie mise à monter des opérations de paix. Mais le décalage entre ambitions et réalités est souvent cruel, et la question des missions et du financement se pose avec d'autant plus d'acuité que la combinatoire des attentes et des risques évolue rapidement. Il n'est que de souligner les pistes nouvelles que constituent l'affirmation du droit d'ingérence (1991), la création de

la Cour pénale internationale (1998) ou encore les craintes anciennes mais réactivées en matière de dissémination nucléaire et de qualité de l'environnement.

Bibliographie

- « Enseigner l'histoire contemporaine », *Historiens & géographes*, n^{os} 375 de juillet-août 2001 et 376 de septembre-octobre 2001 (articles de R. Franck, A. Kaspi, J. Marseille et J. Sapir).
- *Atlas des relations internationales*, s. d. de Pascal Boniface, Hatier, 2003, 160 p.
- Duroselle Jean-Baptiste et Kaspi André, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, Armand Colin, « Classic », 2002, 663 p.
- Milza Pierre, *Les Relations internationales (1945-1973)*, Hachette, « Carré-Histoire », 1996, 240 p.
- Vaïsse Maurice, *Les Relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, « Cours », 2002, 250 p.
- Lafay Frédérique, *L'ONU*, PUF, « Que sais-je ? », 2003, 128 p.
- Lewin André, *L'ONU, pourquoi faire ?*, Gallimard, « Découvertes », 1995, 144 p.

Colonisation et indépendance (8 heures)¹

Cette partie est à traiter sur la longue durée, du milieu du XIX^e siècle aux années 1960 incluses.

La colonisation européenne et le système colonial (4-5 h.)

Elle est préparée par une période de gestation, durant laquelle la conquête politique n'est pas à l'ordre du jour, si l'on excepte l'Algérie. C'est surtout à partir des années 1870 que commence une ère de *colonisation*, qui constitue un des traits saillants de l'expansion européenne. Elle fait jouer une série de mécanismes : volonté humanitaire et civilisatrice, ambitions stratégiques et affrontements des nationalismes, développement du capitalisme et révolution industrielle, suprématie scientifique et technologique patente à la fin du XIX^e siècle. La conquête ne s'opère pas aisément, engendrant des résistances armées de populations, de chefs comme Samory Touré dans l'Ouest africain, de sociétés organisées : guerres zouloues, opposition annamite à la conquête des années 1880, victoire de Ménélik II contre les Italiens en Abyssinie. Quoi qu'il en soit, le processus aboutit à la domination politique et économique par les puissances européennes d'espaces continentaux et maritimes immenses.

La pacification et les principaux partages sont acquis entre les années 1890 et 1914, même si la résistance ne cesse jamais (ce dont témoigne la guerre du Rif) et si la Première Guerre mondiale occasionne une redistribution entre les vainqueurs. La période proprement gestionnaire des empires commence alors. Les « coloniaux » (missionnaires, fonctionnaires, commerçants...) sont peu nombreux et l'appareil colonisateur modeste, rapporté à l'ampleur de la tâche. L'empirisme l'emporte donc, d'où l'hétérogénéité des situations, que renforce l'absence ou la présence de colons qui ne forment une composante effective du peuplement qu'en d'assez rares endroits, dont l'Algérie. On peut cependant repérer quelques tendances, tels l'intérêt britannique et hollandais pour la tutelle indirecte, ou la politique plus étatique et assimilatrice de la France. La diversité des modes de mise en valeur est aussi grande, même s'il s'agit toujours de vendre des biens manufacturés, d'obtenir denrées tropicales, cultures industrielles puis produits du sous-sol, de lever l'impôt. Un équipement en infrastructures de transport destinées au contrôle et au drainage des productions est conduit partout, avec un coût humain élevé et des problèmes de capitaux (en 1914, l'investissement colonial français ne représente pas 15 % des investissements à l'extérieur). Même s'il y a des exceptions — l'Indochine est précocement équipée —, la période d'engagement maximal des métropoles est tardive, liée à la crise et même généralement postérieure à la Seconde Guerre mondiale.

C'est dans l'entre-deux-guerres que le discours colonial imprègne le plus la culture collective des métropoles, comme en témoigne pour la France le succès de l'Exposition de Vincennes de 1931. Il vante des réalisations qui ne sont pas minces, comme l'éradication progressive des endémies, et d'autres qui exigeraient plus de nuances, tels la scolarisation et le développement économique. Au

¹ La mise en page adoptée par le *BOEN* hors série du 3 octobre 2002 (p. 104) peut prêter à hésitation : précisons donc que le premier paragraphe du commentaire de la colonne de droite développe le titre de la partie, le deuxième paragraphe le II 1 (« La colonisation européenne et le système colonial ») et le troisième paragraphe le II 2 (« La décolonisation et ses conséquences »).

total, l'entrée des *colonies* dans l'économie-monde et une certaine modernité est réelle, sans se fonder systématiquement sur la contrainte : ainsi l'attrait de la condition salariée attire-t-elle largement vers l'économie minière en plein essor dans l'entre-deux-guerres (*a fortiori* quand les travailleurs bénéficient du paternalisme typique du Congo belge). Mais, sans que la colonisation se confonde avec le *colonialisme*, elle emprunte à ce dernier la majorité de ses traits ; globalement, il s'agit bien d'abord d'une exploitation, qu'elle soit conduite par le biais des compagnies concessionnaires, de l'économie de traite, des grandes exploitations ou des réquisitions de toute nature.

Bibliographie

- Michel Marc, *La Colonisation européenne, La Documentation photographique*, n° 7042, août 1997.
- *Le Temps des colonies, Les Collections de L'Histoire*, n° 11, avril 2001.
- Pervillé Guy, *De l'Empire français à la décolonisation*, Hachette, « Carré histoire », 1993, [autre le cas français ici présenté, le chapitre 1 est utile pour l'approche des concepts]
- Bancel Nicolas, Blanchard Pascal, *De l'indigène à l'immigré*, Gallimard, « Découvertes Histoire », 1998, 128 p.

La décolonisation et ses conséquences (3-4 h.)

L'émancipation politique des colonies constitue un fait décisif du XX^e siècle, qui ne se limite pas à la phase de *décolonisation* et entretient des liens avec la question contemporaine des rapports Nord-Sud. C'est la transformation du contexte international pendant et après la Seconde Guerre mondiale qui favorise, avec des décalages dans le temps et l'espace, l'épanouissement et la radicalisation des revendications nationales. Les métropoles ne réagissent pas unanimement devant la remise en cause du système colonial par les colonisés, les nouvelles puissances dominantes et l'ONU : les plus affaiblies s'accrochent à reconstituer leur domination, le Royaume-Uni adopte une position plus souple. Quoi qu'il en soit, la fin des empires est acquise pour l'essentiel en à peine 20 ans, au moins si l'on réserve le cas de l'Afrique portugaise et celui de l'aire soviéto-russe. Dès 1949-1950, la montée des tensions internationales et la poussée communiste en Asie inscrivent le mouvement dans la concurrence Est-Ouest. Cette articulation dure jusqu'au début des années 1980, mais la décolonisation de même que les efforts d'organisation du *Tiers-Monde* ont leur dynamique spécifique et ne se confondent pas avec la guerre froide.

Tiers-Monde²

Quand Alfred Sauvy l'utilise pour la première fois (*L'Observateur* du 14 août 1952), le terme « Tiers-Monde » revêt une double signification : géopolitique (un ensemble distinct des pays occidentaux et des pays communistes) et socio-économique (les pays pauvres en recherche de développement). Le succès de ce néologisme est immense, du fait de sa charge symbolique et de sa vocation englobante. Au long des années 1950 à 1970, l'expression offre matière à débat, notamment quand elle désigne en bloc les « pays décolonisés », la voie neutraliste ou la concentration des difficultés, alors que ces recouvrements ne sont que partiellement exacts. Cela nous rappelle qu'il y a une histoire de l'utilisation de ce type de concept.

Dès les années 1950, l'ébranlement des empires et plus largement le recul des puissances européennes — dont la crise de Suez constitue un emblème — libèrent un espace politique. Ils facilitent l'émergence du Tiers-Monde sur la scène internationale, qui se manifeste en deux temps : lors de la conférence afro-asiatique de Bandung en 1955, durant laquelle la Chine populaire confirme son statut d'acteur incontournable, puis dans les années 1960, avec la relance du *non-alignement* et les efforts d'organisation dont témoigne la mise sur pied de l'Organisation de l'Unité africaine (1963).

Quelques années auparavant, la naissance de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (1960) montre que l'autonomisation se déplace vers la recherche d'un nouvel ordre économique et vers ce qu'on appellera bientôt le *développement*. La réunion de la première Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement en 1964 confirme cette inflexion. A cette époque, le débat sur les causes du *sous-développement* est extrêmement vif, mais les rapports n'ont guère de peine à

² Voir aussi l'encadré « Tiers-Monde » dans les commentaires de géographie.

s'entendre sur des constats : décrochage par rapport aux pays industrialisés, faiblesse du revenu individuel, malnutrition, analphabétisme, démographie non contrôlée et secteur tertiaire hypertrophié, toutes caractéristiques avec lesquelles l'explosion urbaine interfère de plus en plus. Se déploient alors, en parallèle, une politique de coopération des anciennes métropoles avec les jeunes nations (de manière bilatérale ou par l'intermédiaire de la CEE : la convention de Yaoundé date de 1963) et une radicalisation d'une partie du Tiers-Monde, qui dénonce, notamment aux conférences du Caire (1964) et de Lusaka (1970), le *néo-colonialisme*.

Bibliographie

- Michel Marc, *Décolonisations et émergence du tiers monde*, Hachette, « Carré Histoire », 1993, 271 p.
- Pervillé Guy, *De l'Empire français à la décolonisation*, Hachette, « Carré-Histoire », 1993, p. 90 s.
- Pervillé Guy, *L'Europe et l'Afrique (1914-1974)*, Ophrys, 1994, 152 p. [sélection de textes commentés].

La France de la V^e République (12 heures)³

Cette partie offre un potentiel élevé de liaisons avec d'autres parties du programme ou avec d'autres programmes : articulation avec des thèmes clefs abordés en I et II (décolonisation, influence des modèles idéologiques, etc.), approche historique et géographique du III.3 (La France dans le monde), lien à établir avec le programme de géographie de la classe de première.

Un nouveau système républicain (3-4 h.)

La crise algérienne, qui accroît la faiblesse de l'exécutif en même temps qu'elle en révèle l'ampleur, provoque la fin de la IV^e République — qui aura duré douze ans — et l'appel au général de Gaulle. La constitution, promulguée le 4 octobre 1958, vise à garantir la continuité et l'efficacité de l'Etat dans le respect de la souveraineté du peuple, qui élit les députés, décide du sort des projets qui lui sont soumis par référendum et, à partir de 1962, choisit le président de la République. Elle introduit un nouvel équilibre des pouvoirs, plus strictement séparés et au sein desquels l'exécutif l'emporte sur l'activité parlementaire (voter les lois, contrôler le gouvernement) très encadrée. S'il est évident pour le général de Gaulle — comme pour ses successeurs — que le président de la République est la clé de voûte des institutions, une ambiguïté existe dans le partage des responsabilités entre celui-ci et le Premier ministre : elle se révélera ultérieurement. Au total, la V^e République présente un visage institutionnel inédit, incluant des éléments parlementaires et des éléments présidentiels ; on a pu parler d'un *régime « semi-présidentiel »*.

Il fonctionne sans à-coup grave durant la période gaullienne, les septennats de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing et les premières années de la présidence de François Mitterrand, malgré les césures que représentent le dur affrontement sur le mode d'élection du président de la République (automne 1962), le départ brusqué du général de Gaulle (1969), l'accès d'un républicain indépendant à l'Elysée (1974) et l'*alternance* qui porte la gauche au pouvoir (1981). Des traits apparus tôt tendent à s'amplifier, tels le présidentielisme, la logique binaire, le poids du conseil constitutionnel. Par bien des traits, on a quitté la culture républicaine traditionnelle pour celle des grandes *démocraties libérales*, ce que confortent le tournant décentralisateur (fin 1981) et l'entrée croissante de la norme internationale dans l'ordre interne.

Les législatives de 1986 introduisent un nouveau paramètre : la majorité parlementaire diffère de la majorité présidentielle. La désignation du Premier ministre et la formation du gouvernement dépendant dans les faits du rapport de force à l'Assemblée nationale, commence l'expérience dite de cohabitation. Comme elle est récurrente, puisque aucune majorité élue depuis 1978 n'a été reconduite, elle nourrit un débat portant à la fois sur le régime et sur la capacité des projets politiques à satisfaire les aspirations des Français. Une redistribution de l'électorat et des partis accompagne ces évolutions des décennies 1980 et suivantes : effacement électoral du Parti communiste, efforts pour construire des

³ Les *Histoire de France* existantes devraient constituer la base des bibliographies de cette partie : par souci d'allègement, elles ne sont pas mentionnées, bien que les auteurs les aient eu présentes à l'esprit et utilisées.

coalitions de *droite* et de *gauche*, montée de l'*extrême droite* puis de l'*extrême gauche* ; celle-ci est nette aux présidentielles de 2002, à l'issue desquelles Jacques Chirac est élu pour la deuxième fois — désormais pour 5 ans.

Bibliographie

- Bastien François, *Le régime politique de la V^e République*, La découverte, « Repères », 1998, 121 p.
- Becker Jean-Jacques, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Armand Colin, « Coursus », 2000, 207 p.
- Berstein Serge, *La République sur le fil*, Textuel, 1998, p. 81 s.
- *Les Cultures politiques en France*, s. d. de Serge Berstein, Seuil, « Points histoire », 2003, 436 p.
- Néant Hubert, *La politique en France XIX^e-XX^e siècle*, Hachette, « Carré histoire », 2000, 240 p.

Économie, société, culture (4-5 h.)

Encore à la relecture

Bibliographie

- Borne Dominique, *Histoire de la société française depuis 1945*, Armand Colin, « Coursus », 2002, 192 p.
- Borne Dominique, *La Société française. Années 1930-1990*, *La Documentation photographique*, n° 7035, juin 1996.
- Eck Jean-François, *Histoire de l'économie française*, Armand Colin, « Coursus », 2003, 208 p.
- Azria Régine, *Le Fait religieux en France*, *La Documentation photographique*, n° 8033, 2003.
- *La Culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, s. d. de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, Fayard, 2002, 446 p.
- Mendras Henri, *La Seconde Révolution française 1965-1984*, Gallimard, « Folio essais », 1998, 456 p.
- Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François, *Le XX^e siècle, Histoire culturelle de la France*, Seuil, 1998, 400 p.

La France dans le monde (3-4 h.)

Prolongeant les avancées notables de la IV^e, la V^e République tourne la page de l'empire colonial : la longue séquence de la colonisation prend fin pour l'essentiel en 1962. S'achève en même temps le cycle guerrier ininterrompu depuis 1939. De Gaulle définit alors une voie nouvelle : celle d'un pays qui n'est pas l'une des grandes puissances, mais dont la voix importe à l'équilibre du monde, qui aspire à jouer un rôle de premier plan en Europe (et grâce à l'Europe), qui a des ambitions mondiales, en partie assises sur l'expérience née du long passé national.

Ces divers tournants permettent une plus nette affirmation des principes de la politique étrangère : l'ancrage dans le camp occidental, empreint de résistance à l'hégémonisme des Etats-Unis ; la participation à la construction européenne, non sans tension sur les objectifs ; une place de choix dans le concert des nations par la défense des acquis (comme le siège permanent au Conseil de sécurité), l'effort pour se doter des outils militaires de l'indépendance, la tentative de mener un dialogue multilatéral, le maintien d'une sphère d'influence en Afrique. Comme ces pistes sont en partie tracées dès la IV^e République et qu'elles demeurent le cœur de la politique internationale des successeurs de de Gaulle — qui, comme lui, concentrent la décision en la matière —, on peut véritablement parler de constantes.

Pour importants qu'ils soient, ces domaines ne résument pas à eux seuls la place de la France dans le monde. On doit donc évoquer, sans chercher l'exhaustivité, d'autres variables, tels que la dilatation du territoire de la République à l'échelle du monde, l'espace linguistique et culturel que constitue la francophonie (institutionnalisée en 1970), et bien sûr sa puissance économique, qui lui vaut sa participation au G7. Le choix de l'ouverture opéré à la fin des années 1950 n'a jamais été remis en cause, malgré une histoire heurtée de la balance commerciale : de 1959 à 1991, on comptabilise 21 soldes négatifs pour 12 soldes positifs, puis on entre avec les années 1990 dans une phase durable d'excédents. Il se traduit par un accroissement continu de la part du commerce extérieur au sein du PIB : près de 9 % en 1958, près de 15 % en 1973, 23 % en 1992. Au total, l'économie française est désormais l'une des plus extraverties du monde, tant en matière d'investissements à l'étranger et

d'accueil des investissements étrangers (1^{er} rang en 1992, 4^e en 1995) qu'en matière d'exportations de marchandises et de services, pour lesquelles elle occupe au début des années 2000 respectivement les 4^e et 2^e rangs mondiaux. Cette internationalisation est multiforme : elle se traduit aussi par une expatriation croissante des talents, singulièrement en direction des pays anglo-saxons.

Bibliographie

- Bozo Frédéric, *La Politique étrangère de la France depuis 1945*, La Découverte, « Repères », 1997, 123 p.
- Pervillé Guy, *De l'empire français à la décolonisation*, Hachette, « Carré histoire», 1991, p. 232-247.
- Dalloz Jacques, *La France et le Monde depuis 1945*, Armand Colin, « Coursus », 2002, 233 p.